



# Compte-rendu CGT du CHSCT

## du 09 février 2018

### 1. Un prix pour le chantier Richelieu !?!

La CGT a ironisé sur le prix reçu par les différentes parties prenantes du chantier de rénovation de Richelieu. Prix d'ailleurs remis en catimini cet hiver dans le salon d'honneur du site sans que les personnels de la bibliothèque qui subissent quotidiennement les dysfonctionnements, malfaçons et pannes ne soient invités. Rappelons que « ce prix, plus haute distinction du Concours du Geste d'Or, distingue l'ensemble des acteurs de ce projet d'envergure (...) Parmi eux, le Ministère de la Culture et de la Communication, maître d'ouvrage, le cabinet d'architecture Bruno Gaudin et associés, maître d'œuvre, (...) le groupement d'entreprises spécialisées dans les travaux d'aménagement ». **Que penser également du fait que ce « prix récompense l'exemplarité de la gestion technique, humaine et financière de l'opération » quand l'on connaît la pollution récurrente au plomb touchant la base vie des ouvriers qui y intervenaient. Pollution dénoncée à mainte reprise par la Fédération CGT du bâtiment et la CGT-BnF et qui continue actuellement dans la zone 2 du chantier.**

### 2. De nombreuses difficultés persistent dans la partie rénovée :

- **Défaillance du chauffage dans les bureaux et de la climatisation dans les magasins** : les installations sont apparemment mal dimensionnées par rapport aux besoins : il fait trop chaud dans certains magasins et trop froid dans certain bureaux et salles de lecture (Manuscrits et Art du spectacle).

Un audit des équipements a été annoncé.

→ dès 2015, la CGT avait soulevé ce problème concernant la zone 2 lors de la présentation du projet (voir ici <http://cgtbnf.fr/?p=9762>). Nos craintes se confirment donc, les équipements ne correspondent pas aux besoins réels de l'établissement

→ la CGT a demandé la distribution de chauffage d'appoint aux personnels (40 convecteurs à bain d'huile seraient d'ors et déjà accessibles).

- **Fuites d'eau à répétition courant janvier et février 2018** : sont touchés à la fois des bureaux, des magasins et des salles de lecture (bureaux du service des Manuscrits médiévaux puis du service des Manuscrits modernes et contemporains, salle de lecture des Manuscrits et un magasin à proximité, fuites dans différents bureaux des Art du spectacles se trouvant au 7<sup>ième</sup> étage dans la zone F et E et dans un des couloir à proximité du Magasin central, etc.). Ces fuites viennent s'ajouter à la longue listes d'autres infiltrations d'eau et inondations (voir ici : <http://cgtbnf.fr/?p=15148>), elles ont pour cause des toitures et des velux défectueux.

→ la CGT, une fois encore, demande l'accélération des interventions de l'OPPIC (l'opérateur du Ministère de la Culture pilotant le chantier) et de la BnF. La vérification de l'ensemble des toitures débutera le 19 février.

- **Ascenseurs en panne** : il ne reste plus qu'un ascenseur tombant régulièrement en panne. Toutefois, le fait que ce soit l'**unique monte charge de la zone 1** (trop petit) servant à la fois aux communications des documents, à la circulation des agents, aux livraisons, etc. crée de nombreuses difficultés.

→ La CGT dénonce l'inadéquation des moyens et des espaces livrés il y a un an avec le travail réel effectué par les personnels.

- **Renouvellement d'air neuf stoppé dans certains bureaux en raison de pénétrations d'odeurs et de fumée** : en cause l'implantation par l'OPPIC d'une partie des installations techniques dans la zone en chantier. Résultat, les prises d'air se font à proximité d'espaces en cours de destruction et aspirent les fumées dégagées par les machines outils puis les rejettent dans la zone de la BnF en activité.

→ si d'après la législation les bureaux peuvent continuer à être occupés en l'absence de renouvellement d'air puisque des fenêtres peuvent être ouvertes, la CGT a demandé un traitement rapide du problème, entre autre, en raison des températures particulièrement basses qui ne permettent pas d'ouvrir les fenêtrons longtemps.

- **Problèmes d'éclairage** : dans les salles de lecture où les lumières s'interrompent de façon impromptu dès qu'il n'y a pas de mouvements suffisants dans la salle, la BnF attend toujours des réponses de l'OPPIC. Dans le magasin central, des travaux devraient intervenir (pas de calendrier).

### 3. Les avancées et améliorations :

**Nos interventions depuis plusieurs mois commencent à payer :**

- plusieurs dizaines de fenêtres ferment désormais correctement et isolent les personnels du froid
- une plate-forme élévatrice dans le département des Manuscrits est en cours d'installation pour permettre d'accéder avec un charriot et des documents dans les bureaux
- de nouveaux lecteurs de badges ont été installés et le système fonctionne désormais normalement.

**La CGT a également demandé des renforts en personnels en raison des chantiers considérables à mettre œuvre (création d'UC, préparation des lots à déménager, etc.)** : un magasinier viendra renforcer l'équipe du projet Richelieu (déjà 3 agents sur place).

### 4. Implantation de l'atelier du département des Cartes et plans à Richelieu

La CGT est intervenue pour soutenir les métiers d'Art des CPL qui ont élaboré un plan d'aménagement de leur futur atelier plus cohérent avec leurs activités que celui proposé par l'administration. La CGT est également intervenue concernant les espaces de stockage des consommables afin que ceux-ci soient à proximité des espaces de travail et ainsi réduire la pénibilité.

La CGT a rappelé que ces personnels travaillent actuellement dans des conditions particulièrement pénibles dans des locaux grillagés situés dans les sous-sols de la BnF.

### 5. Projet de fusion des salles de lecture de la Musique et des Manuscrits

**Rappel des faits** : le ministère de la Culture souhaite que l'immeuble abritant le département de la Musique soit vendu. Le département devant alors intégrer le quadrilatère Richelieu.

**Conséquence** : plus de 40% des collections des 2 sites vont devoir être délocalisées hors de Paris privant ainsi les usagers d'un accès direct aux documents et la salle de lecture de la Musique est appelée à disparaître (fusion avec celle des Manuscrits).

**Outre notre opposition à cette vente, la fusion des deux salles de lecture pose de réelles difficultés :**

- risque de saturation en période de forte affluence en raison d'un nombre de places insuffisant pour les lecteurs (80 places à la cible pour une fréquentation moyenne annuelle de 65 lecteurs par jours)
- manque de place pour les personnels BnF qui devront se partager les deux banques de salles
- manque d'espace pour stocker les documents demandés ou mis de côté par les lecteurs
- difficultés pour gérer les arrivées et les départs des documents conservés sur des sites distants
- problème de sécurité en raison du croisement de collections provenant de 2 départements différents
- dégradation des conditions de travail des personnels de la Musique du fait de l'éloignement des magasins et des studios.

## 6. L'organisation du travail des magasiniers à PHS et LLA

C'est un point demandé par les organisations syndicales suite aux nombreuses difficultés rencontrées par les départements des collections en raison du manque d'effectifs.

**Le département PHS a engagé dès 2017 une étude sur son fonctionnement dont plusieurs pistes sont testées depuis janvier 2018 (bilan en juillet) :**

- décalage de l'ouverture des magasins à 8h30 au lieu de 8h
- fusion de stations TAD selon le volume d'activité
- révision des plannings de temps de postage
- adaptation des effectifs de postage en fonction du niveau d'activité
- création d'un système d'agents volants
- diminution des agents postés en salle J du mercredi au vendredi
- mise en place d'une matrice unique des plannings pour le département.

L'objectif est d'étendre l'expérimentation de PHS à tous les départements, un bilan sera produit d'ici l'été. Plus globalement, l'administration réfléchit à des scénarios d'organisation du service public, par exemple limiter la communication le samedi ou bien augmenter le nombre de samedis travaillés (limité à 10 dans le règlement intérieur).

**Pour la CGT, la réorganisation censée améliorer les conditions de travail, en réalité les dégrade.** Réduire le travail en binôme en station augmente la charge de travail et génère à la longue des TMS (troubles musculosquelettiques). Abaisser les plages de rangement accélère les cadences. Fusionner des stations TAD entraîne un travail isolé et une surcharge inévitable. Il n'est par ailleurs pas acceptable de poster des agents seuls en magasins, en particulier le week-end pour des raisons évidentes de sécurité.

Dans les autres départements thématiques, en particulier à LLA, le manque d'effectifs soumet les équipes à des surcharges de travail importantes et entraîne un fonctionnement chaotique du service public.

→ **Pour la CGT**, l'amélioration des conditions de travail des magasiniers doit porter sur l'organisation du travail notamment l'équilibre entre tâches internes et service public, conservation et communication. Cela est d'autant plus difficile à mettre en œuvre avec des équipes sous pression et des tensions quotidiennes pour assurer le service public. Rappelons que depuis 2009 les suppressions de postes ont durement touché les magasiniers (une centaine de postes). **Par ailleurs, la CGT a dénoncé fermement l'obligation faite aux magasiniers d'effectuer leurs heures supplémentaires le samedi.** Cela induit une rupture d'égalité entre les agents. En effet, les personnels ayant des contraintes familiales sont privés de cette possibilité (voir ici <http://cgtbnf.fr/?p=15388>).

→ **Les deux principales propositions de la CGT :** l'appel rapide et complet de la liste complémentaire du dernier recrutement sans concours de magasiniers (48 candidats en attente dont un tiers de vacataires) et la mise en place de la communication différée le samedi avec le renforcement des équipes le vendredi et le lundi pour les prélèvements et les rangements (voir le détail ici : <http://cgtbnf.fr/?p=15041>).

## 7. Alerte risques psycho-sociaux au Service de l'action pédagogique de la DDC

**Alerte RPS lancée par la médecine de prévention le 14 novembre 2017 suite à plusieurs signalements et annoncée au CHSCT par la direction générale le 23 novembre. Raison de l'alerte : management inapproprié. C'est un dossier suivi par la CGT depuis la fin de l'automne.**

Une cellule de crise a été mise en place avec la médecine de prévention, la psychologue, la chef du service de l'action sociale, la conseillère de prévention, la directrice de l'administration et du personnel, la directrice des ressources humaines par intérim et la correspondante RH de la DDC. Cette cellule de crise a élaboré une série d'entretiens de toute la ligne hiérarchique de la DDC ainsi qu'avec les agents du service. Suivi régulier par la conseillère de prévention et le directeur de la DDC.

Pour la CGT, l'alerte RPS s'est focalisée sur un seul agent en souffrance alors que c'est l'ensemble du service qui est concerné ; le départ de cet agent a, par ailleurs, engendré une surcharge de travail (notamment administratif) pour les agents restants. La CGT rappelle que les signalements ont été nombreux et cela dès 2016 et qu'il est important de traiter cette alerte collectivement.

Sur la gestion des difficultés, la CGT déplore le manque de réactivité de l'administration (problème connu mais non traité) et regrette que la note de la direction générale de 2013 « Comportements ou propos discriminatoires, racistes ou injurieux » ne soit pas mise en œuvre en pareille situation. Cela aurait permis de mener une enquête contradictoire et d'envisager une possible sanction disciplinaire pour l'auteur des faits. Par ailleurs, pour la CGT, dans ce type de situation il est préférable que ce soit l'agent fautif qui change d'affectation plutôt que la victime.

Dans l'immédiat, les dispositions prises (réunions, prise en main par le directeur de la DDC, formation et coaching) sont minimales et le collectif de travail reste fragile.

**Les perspectives :** la configuration de la prochaine Direction des publics est en cours. Elle intègrera éventuellement le Service de l'action pédagogique, permettant ainsi de rompre leur isolement et potentiellement de régler les difficultés actuelles. La CGT demande une information des agents à ce sujet et un soutien effectif à l'équipe.

## 8. Evolution du Département des systèmes d'information

Réorganisation légère du DSI : pris en compte du Schéma directeur informatique avec une nouvelle gouvernance SI orientée « métiers » et entraînant la création de « comités d'alignements » par domaines.

Fait devenu rare à la BnF, cette réorganisation engendre la création de 4 postes (mais par redéploiement). Il s'agit de postes de coordinateurs (architecte données, urbaniste SI, sécurité et conformité, responsables de la relation métiers).

La structure organisationnelle du DSI ne subit pas de changements profonds à part le BAC, le bureau d'assistance centralisé. Les agents de ce service pourront diversifier leurs tâches (en plus de la prise d'appel au 4343) sur la base du volontariat (suite à l'intervention de la CGT). Si c'est le cas, la fiche de poste de chaque agent sera revue lors de leur entretien individuel.

La CGT souligne la présence d'écarts statut-fonction au sein du BAC et du bureau de coordination logistique (magasiniers ou BAS sur des postes de technicien informatique) et déplore que les changements n'aient pas été l'occasion d'une réflexion sur l'évolution de carrière de ces agents.

### *Rejoignez la CGT BnF !*

Nom et prénom : .....

Site d'affectation : .....

Département et service : .....

**Local CGT niveau A2, T4 de Tolbiac - tel : 49.01 - [cgt@bnf.fr](mailto:cgt@bnf.fr) - [www.cgtnbf.fr](http://www.cgtnbf.fr)**